



Liste Unité et Action :

Pour un syndicalisme au service des personnels et du système éducatif

Chers collègues,

Tout au long de cette année, pourtant très chargée, vous avez pu apprécier le sérieux et l'engagement de notre équipe. Sérieux dans l'accueil lors de nos permanences, dans les réponses à vos nombreux courriels ou coups de téléphone.

Nous avons souhaité avancer les élections qui auraient normalement dû avoir lieu à la fin de l'année scolaire afin de clarifier les positions de chacun... et de vous présenter un projet cohérent pour l'action syndicale au sein du SNES Mayotte. Ainsi, l'équipe que vous choisirez aura un mandat clair pour les deux ans à venir.

➔ **POUR un syndicalisme qui défend pied à pied les personnels**, dans toutes les instances et à tous les niveaux.

Nous considérons que ce travail quotidien de défense individuelle et collectif des personnels (avancement, mutations, passage à la hors-classe, notations administratives, respect du droit syndical, amélioration des conditions de travail, respect des qualifications de chacun... renouvellement de séjour !!!) **ne constitue pas un travail seulement « technique » mais bel et bien le cœur de notre engagement.** C'est le sens que nous voulons donner au mot **syndicat**, forcément distinct d'un parti politique.

➔ **POUR un syndicalisme qui n'oppose pas une catégorie de personnels à une autre... et qui ne brade pas le second degré.**

Le communiqué de presse démagogique du SNUIPP MAYOTTE (en date du 26 février 2012) oppose personnels « métropolitains » et « mahorais » **et demande la suppression de l'indemnité d'éloignement, s'alignant en cela sur le député de Mayotte, Abdoulatifou Aly qui a fait cette demande à l'Assemblée nationale le 2 novembre 2009.**

L'équité tout comme le coût de la vie dans notre département réclament effectivement l'amélioration des rémunérations des **actifs et retraités**, par la création d'une indexation des salaires, présente dans tout l'Outre-mer. **C'est notre revendication salariale prioritaire.** Mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment des personnels en séjour. **Il faut tirer l'ensemble des rémunérations vers le haut, et non le contraire !**

En effet, compte-tenu d'un retard conséquent du système éducatif longtemps délaissé par l'Etat, le système scolaire mahorais a besoin et aura encore besoin pendant longtemps de faire venir des personnels extérieurs afin d'offrir la même qualité d'éducation à nos élèves. **Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à contribuer à un réel développement de Mayotte.**

Or, la crise de recrutement est réelle (170 postes sont restés vacants l'an dernier). Les conditions de rémunération des personnels de Mayotte, résidents comme en séjour, sont nettement moins généreuses que dans le Pacifique par exemple. Ce n'est pas avec des rémunérations diminuées de moitié pour une grande partie des personnels que l'on parviendra à améliorer la situation !

Nous demandons au contraire la possibilité de prolonger les séjours jusqu'à 6 ans... et que le renouvellement soit de droit. Nous demandons aussi que soit ouverte pour les collègues qui le souhaitent la possibilité de rester au-delà de ces 6 années. Nous demandons enfin pour tous les personnels le respect d'un véritable congé administratif qui s'ajoute et non se confonde avec leurs vacances scolaires.

- ➔ **POUR un syndicalisme démocratique** : selon nous les individualités doivent s'effacer au profit du collectif. Les responsabilités doivent être partagées : toutes les grandes décisions doivent faire l'objet d'un véritable consensus. Ainsi, nous souhaitons que la fonction de porte parole de notre organisation soit assurée collectivement... et qu'elle ne prenne pas le pas sur le travail quotidien de défense des personnels.

Nous souhaitons aussi associer davantage les secrétaires de S1 au travail du bureau et intervenir plus souvent dans les établissements qui le souhaitent.

Enfin, nous donnerons la possibilité de débattre en réorganisant un nouveau congrès du SNES Mayotte.

- ➔ **POUR une meilleure prise en compte des 400 non-titulaires soit environ 1/4 des personnels... et 100% des moyens de remplacement en cours d'année.**

Le SNES Mayotte doit se réorganiser et s'occuper davantage de ces personnels qui sont les plus en difficulté... et les plus en butte à l'autoritarisme de leurs supérieurs hiérarchiques. Nous demandons, en plus de l'application à Mayotte du plan national de résorption de la précarité, l'attribution massive de congés de formation pour ces personnels... inexistantes à Mayotte, au mépris du droit.

- ➔ **POUR une meilleure efficacité pédagogique** : devant les difficultés croissantes d'exercer notre métier à Mayotte, nous demandons le classement en ZEP des collèges et lycée concernés par les faits de violence... soit une grande partie de nos établissements.

La reconnaissance institutionnelle des difficultés d'exercer nos missions dissuadera aussi certains chefs d'établissement ou inspecteurs de faire payer aux collègues les difficultés qu'ils rencontrent.

Nous organiserons aussi une réflexion collective sur la relance d'un véritable projet pédagogique pour Mayotte.

- ➔ **POUR un syndicalisme de progrès social** : avec les syndicats de la FSU, nous œuvrerons afin que la départementalisation promise par les politiques ne soit pas une coquille vide... mais qu'au contraire elle se traduise par de réelles avancées sociales pour tous les habitants de l'île.

Titulaires :

Thierry WUILLEZ	Ex co secrétaire général
Patrick GALLAIS	Ex secrétaire adjoint
Josiane WITKOW	Ex trésorière et responsable des non titulaires
Patrick FORNECKER	Ex membre du bureau et S1 du Lycée de CHIRONGUI
Chedlia EL FALAH	Ex membre du bureau et S1 du collège de PAMANDZI
Michel RAMEAU	Ex membre du bureau et S1 du collège de M'GOMBANI
Sophie NICOLINI	Co-S1 du collège de PASSAMAINTY
Caroline BERTELLE-VERNIER	S1 du collège de KAWENI 2
Joris DUBRUQUE	S1 du collège de DZOU MOGNE
Karine CHEVRIER	Non titulaire (représentante CCP contractuels)
Joëlle TORAILLE	Professeure... en attente de renouvellement

Suppléants :

Maxence ANO	Lycée de MAMOUDZOU
Bruno LYAUTEY	S1 du collège de TSINGONI
Hélène CORSI PONCHAUD	Collège BANDRELE
Brigitte RUSSIER	Lycée de PAMANDZI
Nathalie DUBOIS	Co- S1 du collège de SADA
Camille de SEGONZAC	S1 du collège de KANI-KELI
Françoise JEUX	Lycée de CHIRONGUI
Emmanuel GUEZ	Lycée de CHIRONGUI
Jean-Marc HEINTZ	Collège CHICONI
Brigitte RUSSIER	Lycée de PAMANDZI
Céline ERB	co-S1 du collège de TSIMKOURA

